

Campagne d'inspection du bien-être au travail dans les carrosseries

Bruxelles, le 15 septembre 2010

Entre le 15 septembre et le 15 novembre 2010, la Direction générale Contrôle du bien-être au travail du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale organise une campagne nationale d'inspection dans les carrosseries. Tous les aspects du travail dans une carrosserie ne seront pas visés : les inspecteurs concentreront leur attention sur les risques liés à la présence et l'utilisation des substances dangereuses.

En effet, les carrosseries emploient beaucoup de produits chimiques dangereux (par exemple via les pistolets à peinture), qui peuvent provoquer de nombreuses maladies de travail. Les agents chimiques, qui pénètrent principalement dans le corps via la peau et l'inhalation, peuvent avoir des conséquences très néfastes pour l'organisme.

Souvent, il arrive que des produits dangereux soient utilisés, sans que les risques d'exposition du travailleur soient évalués au préalable. Pourtant, cette évaluation des risques est la base pour la prise de mesures adéquates de protection collective et individuelle.

Pour cette campagne, les inspecteurs de la Direction générale Contrôle du bien-être au travail travailleront par échantillonnage et profiteront des visites de contrôle pour mettre l'accent sur les éléments suivants :

- l'évaluation des risques dans le cadre de l'utilisation des agents chimiques dangereux sur le lieu de travail ;
- L'utilisation de moyens de protection individuel et collectif ;
- L'application de la surveillance de la santé.

Pour rappel, cette campagne s'inscrit dans le cadre de la campagne européenne du SLIC « Agents chimiques », qui cible cette année la présence et l'utilisation des substances dangereuses dans les petites et moyennes entreprises. La campagne de prévention 2010 est une initiative du SLIC (Senior Labour Inspectors Committee). En clair, il s'agit de l'organisation de regroupement des inspections du travail des Etats membres de l'Union européenne. Pour la Belgique, ce sont les inspecteurs du Contrôle du bien-être au travail qui en sont membres. Cela signifie aussi que cette campagne se déroulera simultanément dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur cette campagne sur le site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, le site du Centre de connaissance sur le bien-être au travail et le site web du SLIC (brochures, posters, folders...)

Informations complémentaires :

Willy Imbrechts

Conseiller général au Contrôle du bien-être au travail

willy.imbrechts@emploi.belgique.be Tél.: 02 233 45 20 / gsm: 0475 809 602